

*Questions orales***LES TRANSPORTS**

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A DISCUTÉ DES AUTOROUTES 13 ET 50 AVEC SON HOMOLOGUE DU QUÉBEC

M. Robert Gourd (Argenteuil-Papineau): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

A la suite de la promesse électorale du ministre des Transports du Québec de faire un sentier du projet de l'autoroute 50 et de terminer l'autoroute 13 si le gouvernement fédéral veut négocier et participer au financement, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a été approché par son collègue relativement à de telles négociations?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, plusieurs facteurs vont influencer un jour la décision de transférer à Mirabel certaines routes qui sont présentement à Dorval. En passant, je suis prêt à remettre à plus tard ma nomination comme ambassadeur pour être là le jour où cette décision sera prise!

Il y a le coût au gouvernement, le coût aux transporteurs et le coût aux transportés. Dans ces trois cas, il est évident que la qualité du réseau de circulation autour de Mirabel jouera un rôle très important. C'est dans ce cadre que la continuation de la route A-13 se situe.

Jusqu'à maintenant le gouvernement du Québec, à ma connaissance, avait opiné que le gouvernement fédéral devait se décider sur le transport avant qu'ait lieu une négociation au sujet de la route A-13. Mon honorable ami d'Argenteuil me dit que le ministre des Transports du Québec est maintenant prêt à reconsidérer cette position.

M. Fox: Pour la troisième fois.

M. Pepin: Pour la troisième fois, dit un de mes collègues. Comme je dois rencontrer le ministre du Québec très bientôt au sujet de l'annonce d'un accord sur les trains de la banlieue de Montréal, nous discuterons probablement de ce problème-là également.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LES MESURES VISANT À IMPOSER DES NORMES D'ÉCONOMIE D'ESSENCE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le gouvernement fédéral avait promis à la population canadienne d'adopter des mesures visant à imposer des normes obligatoires d'économie d'essence pour les voitures, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas adopté ces mesures?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le projet de loi est en cours de rédaction et sera déposé d'ici peu. Le député n'est pas sans savoir que l'étude d'un certain nombre de mesures législatives a du être retardée en raison du calendrier chargé de la Chambre. Il y a présentement une quarantaine de projets de loi qui attendent d'y être examinés. Mes collègues et moi-même sommes impatients de voir le Parlement étudier rapidement ces projets de loi ainsi que d'autres qui seront présentés

par la suite, notamment celui que mon collègue vient de mentionner. J'espère que nous pourrions obtenir la collaboration de l'opposition à cet égard.

M. McDermid: Madame le Président, on sait que certains députés ont le bras long et peuvent présenter leurs projets à la Chambre. Étant donné que le gouvernement s'efforce de convaincre les Canadiens que pour parvenir à l'autarcie énergétique il faut avant tout économiser l'énergie, pourquoi le ministre a-t-il fait passer les bills relatifs à la hausse des prix et à l'impôt en matière d'énergie avant le projet de loi sur la conservation? Serait-ce que le gouvernement est fauché?

M. Lalonde: Madame le Président, le député doit avoir passé les six derniers mois dans un autre monde. Le fait est que nous avons présenté des mesures de conservation—et j'en mentionnerai une en particulier qui permet aux Canadiens d'abandonner le chauffage au mazout pour le chauffage au gaz naturel ou à l'électricité, et d'obtenir une subvention de \$800 pour cette mesure de conservation.

M. Hnatyshyn: A partir de quand?

M. Lalonde: Ils peuvent déjà le faire, conserver leurs reçus jusqu'au 1^{er} avril, date d'entrée en vigueur du programme, sans avoir à attendre la collaboration de mon collègue, qui n'est pas très pressé lorsqu'il s'agit de faire adopter un projet de loi à la Chambre.

* * *

LES PENSIONS

LE RETARD DANS LA CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES PENSIONS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Dans le discours du trône, le gouvernement avait promis de convoquer une conférence nationale sur les pensions à l'automne de 1980. Six mois plus tard, il rompait cette promesse. Je voudrais demander au ministre ce qui a motivé cette hâte indécente à revenir sur la parole donnée; travaille-t-elle de connivence avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à mettre au point une technique qui consiste à promettre des conférences et à ensuite renier ces promesses?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'ai vraiment...

[Français]

...comment dire cela, cela me fait beaucoup de peine, madame le Président.

[Traduction]

Cela me fait beaucoup de peine d'avoir à informer le député conservateur qu'un autre gouvernement conservateur, celui de l'Ontario, a attendu de tenir des élections pour publier un rapport très important sur les pensions, rapport qui a paru vendredi dernier. Par courtoisie et pour des raisons de gros bon sens, nous ne voulions pas que cet argent fût gaspillé. Nous avons maintenant le rapport et notre conférence aura lieu le 31 mars. J'espère que le député y participera.